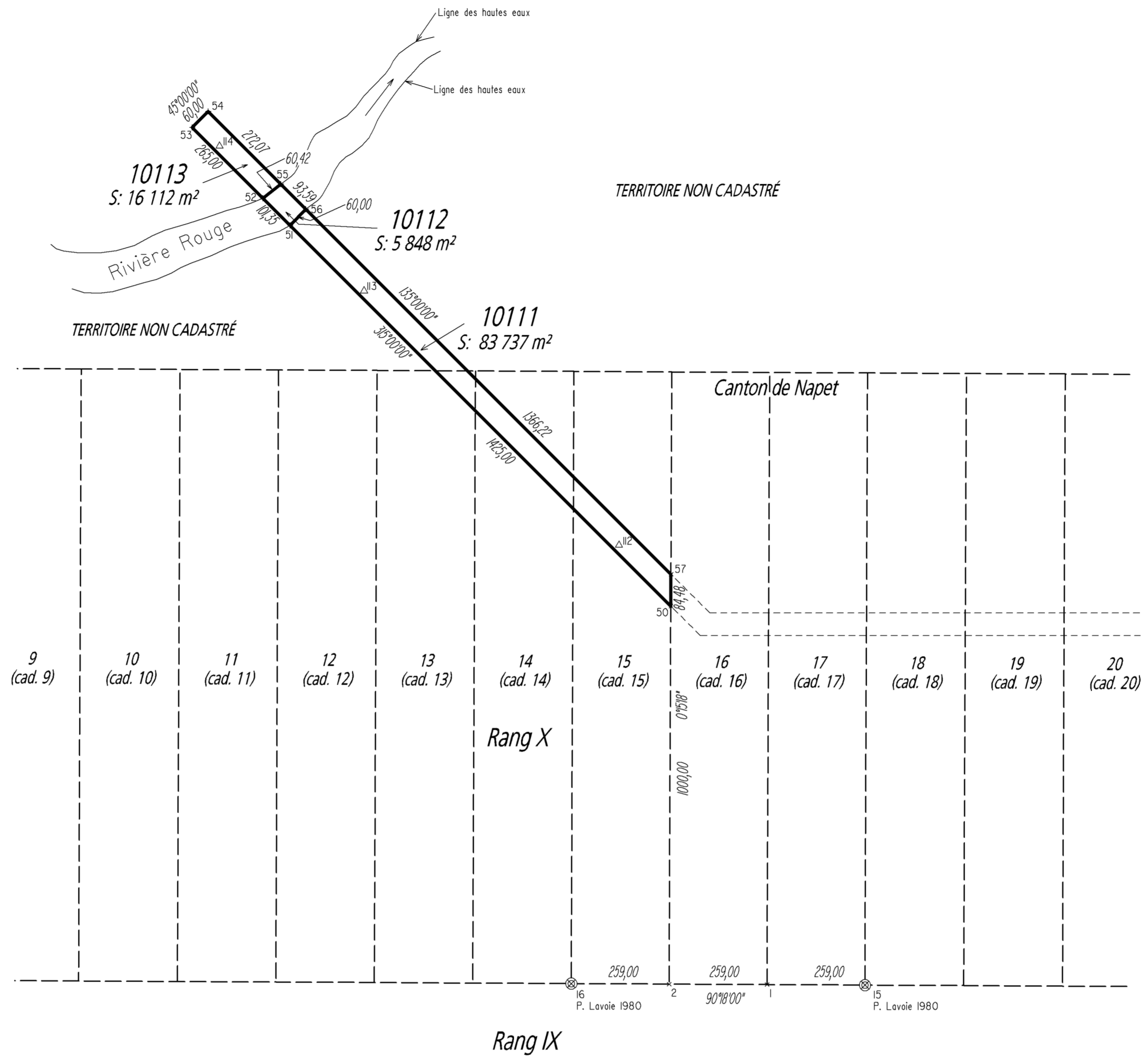


ANNEXE 15

Exemples de plan d'une ligne de transport de l'électricité



Dans le présent cas, l'emprise de la ligne de transport d'énergie a été désignée comme étant des lots du Registre du domaine de l'État. Cette situation ne signifie pas que les emprises doivent être désignées comme de tels lots.

DOSSIER BAGQ: 504238
 DOSSIER HYDRO-QUÉBEC:
 DOSSIER Rég. 04: 409232
 DOSSIER CEHQ: 4122-02-95-0178

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Original déposé au Greffe de l'arpenteur général
 du Québec
 Québec, le

Arpenteur-géomètre
 Pour l'arpenteur général du Québec

Seul le Bureau de l'arpenteur général du Québec est
 autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le.....

.....
 Pour l'arpenteur général du Québec

Ligne de transport d'énergie à 120KV

**Arpentage des lots 10111, 10112
 (lot de grève et en eau profonde) et 10113
 du Registre du domaine de l'État**

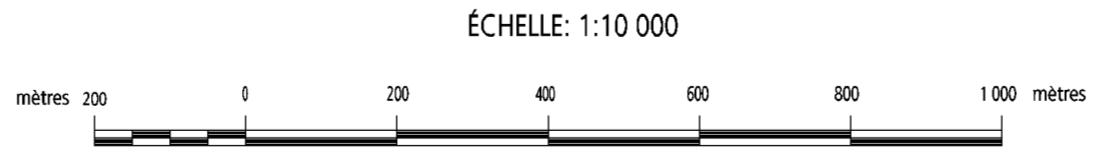
(Lieu), le (date)

Préparé par :

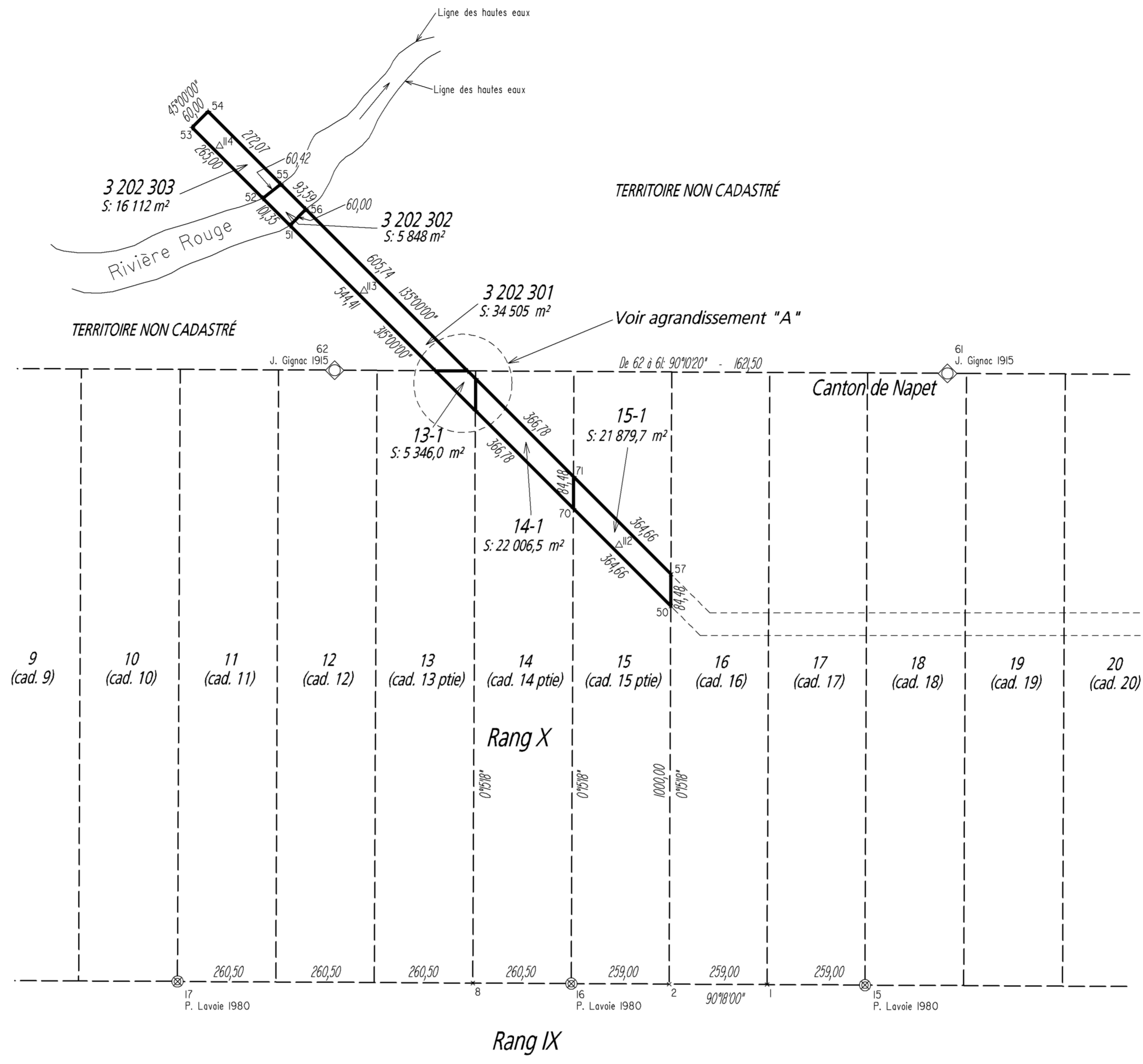
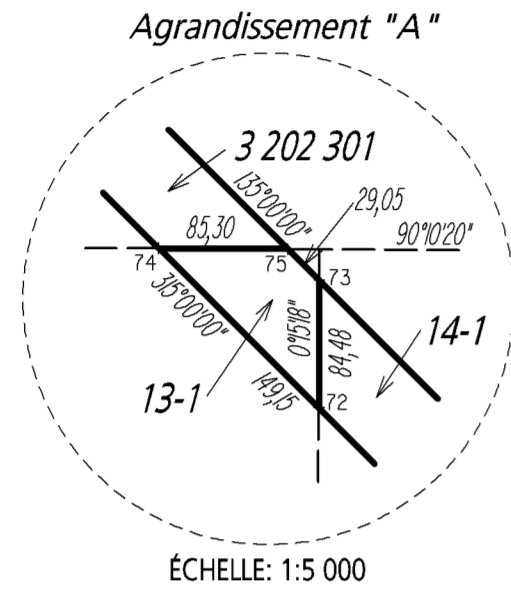
(nom)
 Arpenteur-géomètre
 Matricule:

Minute:

- LÉGENDE**
- Limite établie
 - - - Limite de lot
 - ⊗ Repère-médailion et poteau-témoin
 - △ Station d'opération permanente
 - △ Point géodésique



Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.
 Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPO, NAD 83
 (fuseau 7, méridien central 70°30').



Dans le présent cas, l'emprise de la ligne de transport d'énergie a été désignée comme étant des lots de cadastre. Cette situation ne signifie pas que les emprises doivent être désignées comme de tels lots.

DOSSIER BAGQ: 504238
 DOSSIER HYDRO-QUÉBEC:
 DOSSIER Rég. 04: 409232
 DOSSIER CEHQ: 4122-02-95-0178

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 Original déposé au Greffe de l'arpenteur général
 du Québec
 Québec, le

.....
 Arpenteur-géomètre
 Pour l'arpenteur général du Québec

Seul le Bureau de l'arpenteur général du Québec est
 autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le.....

.....
 Pour l'arpenteur général du Québec

Ligne de transport d'énergie à 120KV

**Arpentage des lots 13-1, 14-1 et 15-1 du rang 10
 du cadastre du canton de Napet
 et des lots 3 202 301,
 3 202 302 (lot de grève et en eau profonde) et
 3 202 303 du cadastre du Québec**

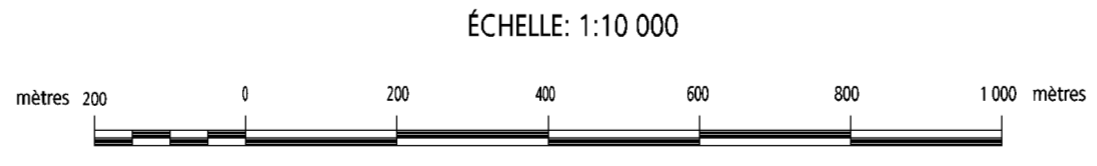
(Lieu), le (date)

Préparé par :

(nom)
 Arpenteur-géomètre
 Matricule:

Minute:

- LÉGENDE**
- Limite établie
 - - - Limite de lot
 - ⬠ Repère et butte de pierre
 - ⊗ Repère-médailion et poteau-témoin
 - △ Station d'opération permanente
 - △ Point géodésique



Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.
 Les directions apparaissant sur ce document sont des gisements en référence au système SCOPO, NAD 83
 (fuseau 7, méridien central 70°30').